

Pour progresser, le secteur agro-alimentaire doit s'adapter à la nouvelle réalité qui l'entoure

L'agriculture québécoise à l'heure des choix

Marcel Aubry
Trois-Rivières

Avant d'en arriver au Sommet sur l'agriculture québécoise qui s'est ouvert, jeudi soir, à Trois-Rivières, quatre tables de réflexion avaient été tenues, en avril, afin d'amorcer avec les différents partenaires du milieu, une discussion sur les problématiques propres aux divers secteurs de l'agriculture.

Le fruit de cette réflexion a permis de tracer un portrait d'ensemble de l'état de la situation et de dégager des avenues de solution, lesquelles ont déjà fait l'objet de consultations avec les différents partenaires agricoles avant la tenue du Sommet.

Or, il ressort de ces tables de réflexion que si le secteur agro-alimentaire veut progresser, il doit s'adapter à la nouvelle réalité qui l'entoure. Selon les intervenants consultés sur le sujet, l'ouverture des marchés et les changements des habitudes alimentaires des consommateurs sont les éléments majeurs qui forcent une adaptation rapide dans les façons de faire des divers secteurs. «Perçue par plusieurs comme une menace, l'ouverture des marchés demeure la réalité incontournable à laquelle le secteur agro-alimentaire doit s'adapter s'il veut progresser», mentionne le document synthèse des tables de réflexion sur le sujet.

Aussi, tous les intervenants consultés s'entendent pour dire que les gouvernements doivent rééquilibrer les politiques d'intervention afin d'améliorer la capacité concurrentielle de la filière pour lui permettre de saisir les opportunités de marché qui s'offrent.

La productivité s'est accrue

Le gouvernement reconnaît que la productivité s'est accrue dans l'ensemble du secteur, au cours des dernières décennies. Il note toutefois que l'effet des gains de productivité ne s'est pas traduit de la même façon, d'une production à l'autre. Dans certaines productions, ces gains ont soutenu leur développement mais dans d'autres, constate-t-on, le développement a plafonné ou progressé très lentement alors que dans d'autres encore, ces gains n'ont pas été assez significatifs pour favoriser un développement cohérent.

Selon le document synthèse, en regard du financement des fermes, on constate aujourd'hui que les investissements nécessaires et les risques associés ont augmenté; si bien que le transfert de propriété devient de plus en plus difficile. Cette transition s'effectue généralement en ayant recours à un soutien gouvernemental de plus en plus important pour financer la valeur totale de ces entreprises agricoles à chaque génération sur des périodes

pouvant atteindre 30 ans, soit la période active de cette génération.

Plus d'endettement

Ces façons de faire, signale-t-on, amènent les productrices et les producteurs agricoles à plus d'endettement, réduisant ainsi l'autonomie financière et la marge de manœuvre des entreprises agricoles.

Le document note qu'en regard des productions couvertes par les régimes d'assurance-stabilisation, on reconnaît que la faiblesse des prix et le niveau élevé des coûts de production ont amené, dans plu-

sieurs cas, le recours aux programmes d'assurance-stabilisation sur une base structurelle plutôt que conjoncturelle, provoquant ainsi l'accumulation de déficits chroniques dans certains régimes.

Dans le contexte actuel, estiment les intervenants, il faut conserver les assurances-stabilisation. On convient cependant qu'il faut revenir aux principes directeurs énoncés lors de leur création, à savoir: des interventions qui permettent de couvrir les fluctuations conjoncturelles des prix dues à l'imper-

fection des marchés et ce, pour des entreprises performantes.

Dans le domaine des régimes d'assurance-récolte, ceux qui se sont penchés sur le sujet en ont conclu que les programmes mis en place répondent bien aux besoins des productrices et des producteurs agricoles.

Il a été soutenu, enfin, que l'ensemble des interventions du gouvernement québécois sont trop segmentées. On estime en effet que ces interventions ne sont pas suffisamment structurantes et orientées vers l'amélioration de la performance

des entreprises de production, de transformation, de distribution et globalement du secteur agro-alimentaire.

Une telle orientation, signale-t-on, ne facilite pas la concertation et le développement d'une approche filière basée sur l'interrelation entre les principaux décideurs de chaque secteur. Ce qui, dans le système actuel est, de l'avis des intervenants, l'une des déficiences les plus importantes à laquelle il faudra s'attaquer si l'on veut assurer aux productrices et producteurs agricoles une plus grande maîtrise de leur environnement socio-économique, conclut le document sur le sujet.



Sous le thème «L'agriculture québécoise à l'heure des choix», le Sommet qui s'est ouvert, jeudi soir, à Trois-Rivières, vise à susciter une réflexion collective en vue d'atteindre un consensus sur les grandes avenues à privilégier en agriculture.

Autres nouvelles sur
le Sommet de l'agriculture
— page A2

NOUS VOUS OFFRONS 30 000 \$



DANS VOTRE INTÉRÊT!

VOUS AVEZ TOUT INTÉRÊT À GAGNER!

TRANSIGEZ AVEC L'UNE DE NOS SUCCURSALES POUR L'ACHAT OU LE RENOUELEMENT D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE OU D'UN DÉPÔT GARANTI*.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE 1992 COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 AN SANS VERSEMENT HYPOTHÉCAIRE

OU **LE DOUBLE DES INTÉRÊTS DE VOTRE DÉPÔT GARANTI.**

MAXIMUM DE 10 000 \$ PAR PRIX.

3 GRANDS TIRAGES
LES 3 JUILLET, 4 SEPTEMBRE ET 6 NOVEMBRE 1992.

NOUS PRENONS À CŒUR VOS INTÉRÊTS.

C'EST UN CONSEIL BIEN DÉSINTÉRESSÉ... MAIS INTÉRESSANT!

FAIRE AFFAIRES AVEC NOUS C'EST PAYANT.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS D'UN DE NOS CONSEILLERS.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES EN SUCCURSALES.

Trois-Rivières
1500, Royale 379-7230
4450, boul. Des Forges 378-7230

*PRÊT RÉSIDENTIEL, MAXIMUM 4 LOGEMENTS, OU POUR LES DÉPÔTS GARANTIS DE 1 À 5 ANS.

TRUST GÉNÉRAL

RAIN BIRD
SYSTÈME D'IRRIGATION

PRÉSERVEZ VOTRE INVESTISSEMENT

Pensez-y maintenant!
L'installation d'un système d'arrosage automatique (gicleur) RAIN BIRD, c'est avantageux.

Des systèmes d'arrosage éprouvés, une gestion efficace de l'eau pour des résultats supérieurs et surtout, sans efforts.

ESTIMATION GRATUITE
Informez-vous

*Aménagement paysager complet • Travail garanti

ENTREPRENEUR PAYSAGER

Les Jardins LORRAINE

Nicolet
293-8829

Portes ouvertes
Le dimanche 14 juin de 9h à 17h

Domaine Floribell
95, lac Bell
Saint-Élie-de-Caxton

36 unités de condo pour location journalière ou plus, comprenant:

- Chambre avec lit double
- Salle de bains complète
- Cuisinette avec frigo et cuisinière (accessoires inclus)
- Salon avec divan-lit
- Foyer et balcon avec vue sur le lac
- Literie fournie

Le tout pour loger confortablement 4 personnes au coût de 49\$/jour et plus

ACTIVITÉS OFFERTES

- Théâtre d'été sur place
- Plage avec surveillance
- Tennis, croquet, shuffleboard
- Location de pédalos
- Centre équestre à proximité
- Différents forfaits avantageux

Venez donc visiter l'endroit idéal pour vos prochaines vacances

Pour renseignements: **1-800-567-8659**

CHEVROLET CORSICA LT 92

OBTENEZ LE CLIMATISEUR SANS FRAIS ADDITIONNELS!

À 12 995 \$, J'FAIS MON FRAIS!

LA CORSICA LT VOUS EST OFFRTE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE AVEC LE CLIMATISEUR SANS FRAIS ADDITIONNELS

et l'équipement de série, freins antiblocage (ABS) aux quatre roues, sac gonflable côté conducteur, habitacle renforcé.

Ce qui fait de la Corsica LT l'un des véhicules les plus sécuritaires de sa catégorie.

SEULEMENT JUSQU'AU 26 JUIN 1992
OBTENEZ LA CORSICA LT ÉQUIPÉE DE :

- MOTEUR 2,2 L À INJECTION MULTIPONT
- RADIO AM-FM STÉRÉO-CASSETTE, 4 HAUT-PARLEURS
- BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE
- OUVRE-COFFRE ÉLECTRIQUE

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

PARTICIPANTS

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais du manufacturier inclus. Offre valide pour achat et livraison au plus tard le 26 juin 1992, selon l'inventaire du concessionnaire. Offre valide pour les particuliers seulement. Voir tous les détails chez votre concessionnaire participant.

Sommet sur l'agriculture québécoise

Remise en cause de l'application uniforme de la Loi de la protection du territoire agricole

Marcel Aubry
Trois-Rivières

■ Dans les discussions qui ont eu lieu préalablement sur les problématiques propres aux divers secteurs de l'agriculture, il est ressorti que la concentration de la population et de l'activité économique près des centres urbains et la destruction des milieux ruraux qui en découle renouvellent la problématique du développement régional, de la protection du territoire agricole et du droit de produire.

Or, on signale que l'application uniforme sur l'ensemble du territoire de la Loi de la protection du

territoire agricole, en région, est de plus en plus remise en cause.

«Les régions ressources ont besoin d'activités non agricoles, compatibles avec l'agriculture, pour soutenir leur développement. Concilier les aspects sociaux avec les aspects économiques du développement régional est devenu un exercice de plus en plus difficile. Il faudrait aborder cette question dans le contexte du développement durable», fait valoir le document synthèse de la réflexion qui a été faite sur le sujet par les divers intervenants du secteur agro-alimentaire, à la veille du Sommet sur l'agriculture québécoise.

Au chapitre de la mise en marché

des produits agricoles, on mentionne que certaines règles de fonctionnement des plans conjoints empêchent les entreprises de production et de transformation, voire même le secteur lui-même, de s'adapter rapidement aux besoins et aux signaux du marché. De plus, malgré les règles établies, on déplore le peu de pouvoir et de moyens mis à la disposition des producteurs pour intervenir rapidement auprès des contrevenants, ce qui ne facilite pas, mentionne-t-on, les formules de regroupement de l'offre. Ainsi, on souligne que les pratiques commerciales des producteurs et des transformateurs sont mal adaptées à la conquête de niches de marché de plus en plus spécialisées dans un

monde où, souvent, l'offre excède la demande et où les consommateurs, par l'exercice de leur choix, imposent leurs décisions.

Les intervenants considèrent que dans le domaine de la mise en marché, il existe un manque de concertation d'abord, entre les producteurs eux-mêmes, les transformateurs et les distributeurs eux-mêmes ainsi qu'entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, et les consommateurs. Encore là, on mentionne que face à des marges bénéficiaires de plus en plus faibles, à une concurrence féroce et à une diminution de la rentabilité, l'approche filière s'avère une nécessité. ●

Désintéressement pour la formation de base

Trois-Rivières (MA)

■ Un des sujets débattus au cours du Sommet sur l'agriculture québécoise qui s'est amorcé, jeudi soir, à l'Hôtel des Gouverneurs de Trois-Rivières, porte sur l'appui professionnel.

Les observateurs s'entendent pour dire que la production agricole et la transformation sont devenues de plus en plus exigeantes pour les personnes qui s'y adonnent, tant en ce qui concerne les connaissances techniques que la capacité de gestion. On reconnaît aussi que la qualité des ressources humaines s'avère plus que jamais le facteur clé de la réussite.

Or ce que les intervenants dans le domaine agro-alimentaire constatent, ce sont des carences dans la formation et même un certain désintéressement pour la formation de base «qui fait encore trop souvent défaut», note-t-on au passage.

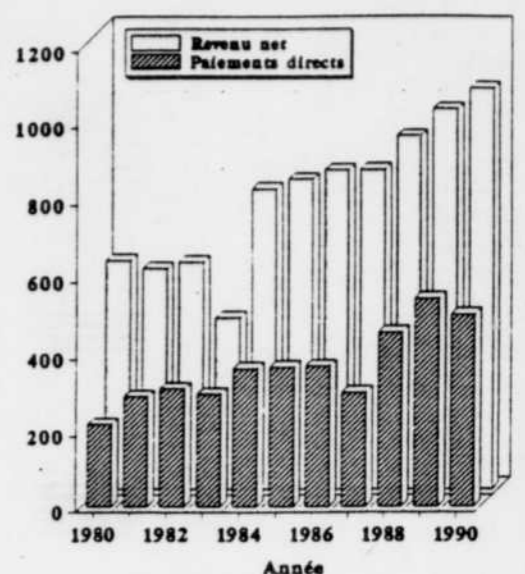
Le document synthèse des tables de réflexion note que le climat actuel de morosité n'incite pas de nouvelles ressources à entrer dans le secteur et à s'y engager. On ajoute de plus que les entreprises du secteur agro-alimentaire investissent peu dans leur formation continue.

«Ainsi, signale-t-on, «l'entrepreneuriat», si nécessaire au développement du secteur, se renouvelle difficilement. De façon générale, il ressort que les institutions de formation doivent se préoccuper et s'adapter aux besoins nouveaux d'un secteur en évolution rapide qui sont de plus en plus spécifiques tant en ce qui concerne les gestionnaires que la main-d'œuvre.»

vre.»

Malgré les nombreux services professionnels auxquels peuvent avoir accès les producteurs agricoles dans le réseau d'encadrement gouvernemental ou dans les différents réseaux privés et parapublics, on déplore un manque d'information de gestion qui leur serait utile. À propos des services offerts par le ministère de l'Agric-

ÉVOLUTION DU REVENU NET AGRICOLE ET DES PAIEMENTS DIRECTS



Un sérieux ralentissement de croissance

Trois-Rivières (MA)

■ L'analyse de la situation faite par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) révèle que le secteur agricole fait face à un sérieux ralentissement de sa croissance.

En effet, les productions laitière, porcine et bovine, qui représentent près des deux tiers des recettes agricoles, ont connu une croissance quasi nulle durant la dernière décennie. Le ministère note que ce sont des productions telles que les céréales, les légumes et l'aviculture qui ont été en expansion.

Devant cette situation, le MAPAQ mentionne que la capacité des entreprises de transformation à développer des produits destinés aux marchés en croissance et en émergence s'impose donc pour relancer la production et utiliser pleinement le potentiel disponible.

Le document de réflexion préparé par le ministère mentionne que la diminution du nombre d'exploitations s'est poursuivie au cours de la dernière décennie. La baisse a été de 20% durant cette période. Ce sont les entreprises de petite taille qui ont été les plus tou-

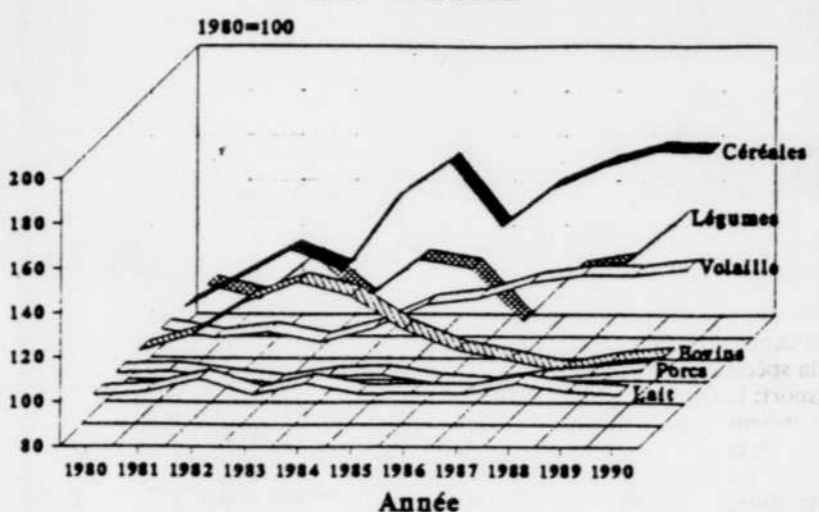
chées. On explique la persistance de ce phénomène par l'augmentation de la productivité, le ralentissement de la croissance et les exigences de la concurrence. La concentration et la spécialisation qui en ont résulté, signale-t-on, sont telles que le tiers des entreprises agricoles totalise maintenant 70% des ventes.

La production agricole a aussi tendance à se rapprocher des marchés, des grandes régions urbaines du centre du Québec. Les productions laitière, porcine et de la volaille, qui représentent 40% du nombre total d'exploitations, sont particulièrement concernées.

«Cette évolution, signale le document du ministère, confirme la tendance au développement de deux agricultures, l'une spécialisée et compétitive, capable d'assurer un approvisionnement régulier à moindre coût, et une autre plus extensive, vouée davantage à l'occupation du territoire et au maintien du tissu social en région.»

On ajoute que la viabilité de plusieurs communautés rurales s'en trouve sérieusement affectée, l'agriculture constituant la base de plusieurs économies régionales. La dispersion des productrices et producteurs sur un grand territoire en-

ÉVOLUTION DE CERTAINES PRODUCTIONS EN VOLUME



traîne aussi des difficultés de mise en marché et d'accessibilité aux services.

Au sujet du financement, le document du MAPAQ mentionne que l'adaptation du secteur agricole aux nouvelles réalités économiques pourrait nécessiter une plus grande souplesse des politiques de financement. «Dans un contexte incertain et un environnement changeant, des structures rigides ris-

quent de freiner le développement des entreprises. Le secteur agricole a d'importants besoins en capitaux pour assurer son développement et sa survie, particulièrement dans le cadre d'ajustements structurels. Face à une compétition de plus en plus vive dans plusieurs secteurs, les revenus plafonnent et l'endettement croissant a pour conséquence de réduire la compétitivité et la capacité d'accès au marché», conclut le ministère sur le sujet. ●

ARRÊTEZ DE TOURNER EN ROND.

J'ai acheté une maison neuve et le solage craque. Que puis-je faire ?
 J'ai acheté une piscine, mais on me l'a installée au mauvais endroit...
 J'ai fait pour moi opposer à mon avis de taxes.
 Quoi faire pour m'opposer à mon avis de taxes ?

1 800 361-3100

Ce service est réservé aux détenteurs de l'Assurance prêt ou de l'Assurance populaire Desjardins.

Assurance-vie
Desjardins

ASSISTANCE DESJARDINS

UTILISEZ LA BONNE LIGNE.

Chaque fois que vous serez confronté à un problème de la vie courante, particulièrement à un problème concernant l'habitation, l'automobile, les biens de consommation ou l'assurance, consultez Assistance Desjardins.

Du lundi au samedi, de 9 h à 20 h, une équipe formée d'avocats, de chercheurs, de professionnels de la finance et d'autres spécialistes attend vos appels. Si la réponse à votre question ne peut être donnée immédiatement, on vous mettra en contact avec une personne compétente.

Assistance Desjardins est un moyen pour l'Assurance-vie Desjardins de vous accompagner dans la vie. Quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur nous. Vos découvriront vite que nous sommes beaucoup plus que des spécialistes de l'assurance.

1 800 361-3100

Ce service est réservé aux détenteurs de l'Assurance prêt ou de l'Assurance populaire Desjardins.

Assurance-vie
Desjardins

ASSISTANCE DESJARDINS

Si jamais elle pouvait reprendre la production à Saint-François-du-Lac

La tannerie Beaudet pourrait avoir une double vocation

Jacques Gingras
Saint-François-du-Lac

■ La tannerie Beaudet de Saint-François-du-Lac, une des plus anciennes du Québec, qui a dû fermer ses portes il y a deux ans, à cause des exigences du ministère de l'Environnement qui l'accusait de trop polluer la rivière, pourrait reprendre ses activités. Une étude en ce sens vient d'être entreprise par trois personnes, dans le cadre d'un projet gouvernemental.

transformer en musée la vieille section construite, il y a 100 ans. Bref, créer un écono-musée, pour reprendre l'expression utilisée par la corporation.

Si tout va comme prévu et avec un peu d'aide du gouvernement pour payer une partie des coûts estimés à 125 000 \$. La tannerie pourrait rouvrir ses portes l'an prochain et ce n'est pas le travail qui manque.

Une douzaine de personnes ont déjà oeuvré à la tannerie.

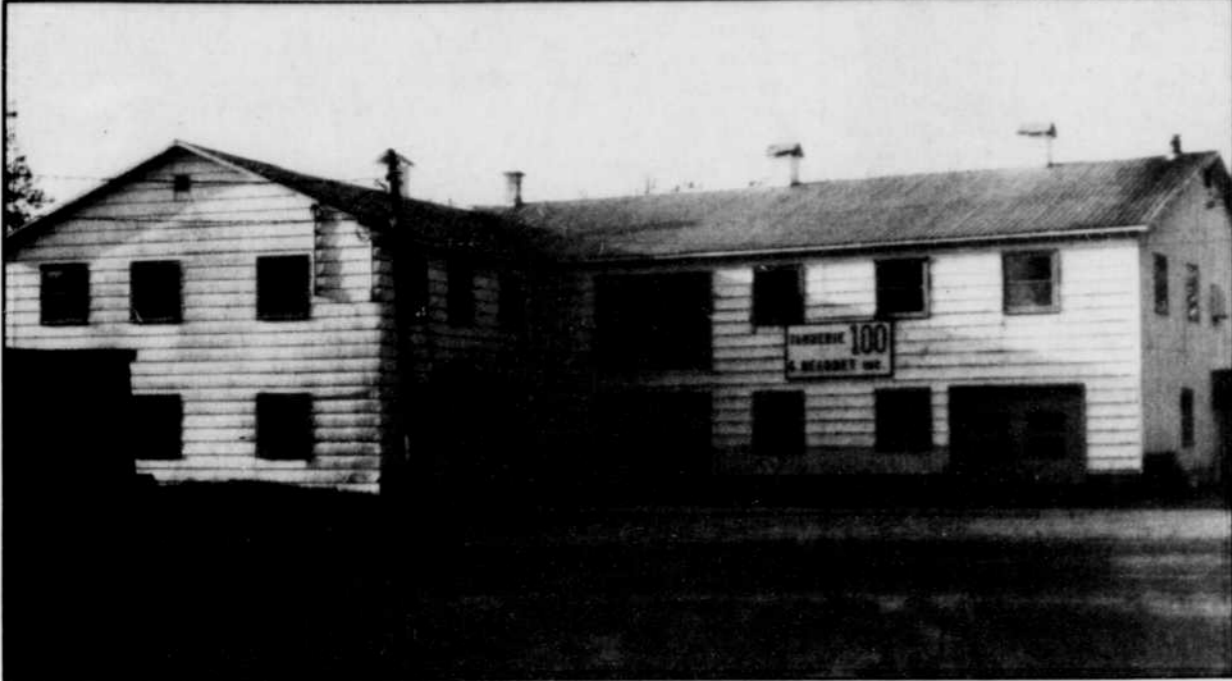
des importantes PME de l'endroit alors qu'on procédait à deux agrandissements. Durant les premières années d'exploitation, les cultivateurs des environs constituaient d'importants clients avec leurs besoins pour les attelages de chevaux, les bottes de fermes et de chantiers.

L'arrivée des tracteurs, après la guerre, a obligé la tannerie à se recycler, à s'adapter aux besoins du moment. On se lance alors dans la production de cuir pour les gants,

des mocassins, des sacs d'école, des bottes, des ceintures, des raquettes, Bref, de transformer le cuir en articles utiles et résistants, et bien souvent uniques. Je souhaite de tout

coeur que la Corporation mène à bien son projet, car la tannerie répond à une demande réelle. Cela permettrait aussi à mon personnel très qualifié et polyvalent de reprendre

un métier qu'il aime» de conclure M. Beaudet, en ajoutant que la machinerie ne demandait qu'un peu d'ajustement pour être remise en marche. ●



Fondée en 1889, la tannerie Beaudet, de Saint-François-du-Lac, est la plus vieille tannerie au Québec encore en état de produire.

Pour le responsable de ce projet, M. Yves Couture, il n'est pas question de reprendre le tannage, mais bien de réaliser une étude et de soumettre un rapport. Ce dernier devrait contenir les mesures à suivre afin de permettre la reprise des activités de cette firme plus que centenaire.

Avant même le début de cette étude, la Corporation sans but lucratif qui chapeaute le projet et qui songe à acheter la tannerie, a une idée en tête. Ses membres croient que la meilleure solution serait de donner une double vocation à l'atelier: à savoir reprendre la production dans la partie plus récente et

La fermeture

Cette ancienne tannerie offre d'innombrables possibilités. Elle est d'ailleurs l'une des rares au Québec à pouvoir effectuer les différentes phases de traitement du cuir à partir de peau brute provenant d'animaux.

Avant de fermer ses portes, en raison des rejets polluants, dans la rivière Saint-François, la tannerie Beaudet, fondée en 1889 par M. François-Xavier Matte, comptait des milliers de clients.

C'est de père en fils qu'on est tanneur, dans la famille Beaudet, ce depuis quatre générations. Dans les années 60, l'entreprise est l'une

des pantouffles, les chaussures, sac d'école, etc. Plus tard, elle ajoutera la spécialisation dans les articles de sport: balles, gants, jambières pour gardiens de but, etc. en plus bien sûr de teindre et de travailler le cuir pour les vêtements les sacs à mains et autres articles pour les fabricants.

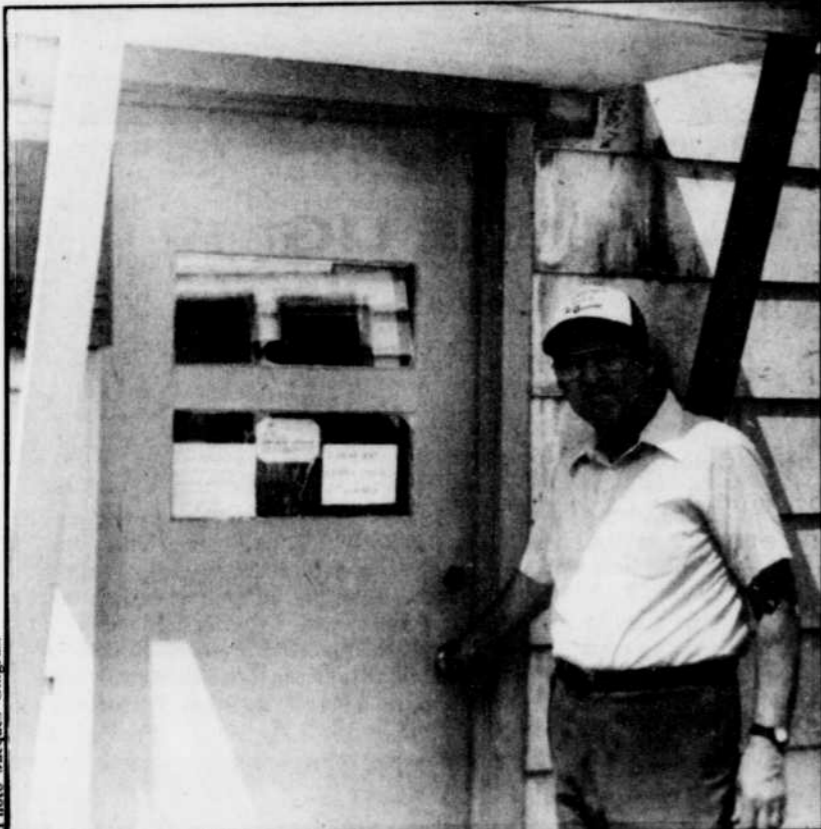
Un besoin pour les artisans

M. Georges Henri-Beaudet, qui a succédé à son père, faisait part que son atelier de tannage est en quelque sorte essentiel non pas seulement pour les manufacturiers de vêtements, à la recherche de cuir spécifique, mais pour les chasseurs ou cultivateurs qui veulent écouler ou transformer la peau des animaux.

Les travailleurs du cuir comptaient aussi beaucoup sur M. Beaudet pour s'approvisionner. Actuellement, il leur est très difficile de se procurer leur matière première.

On a de plus assisté, au fil des ans, à une chute radicale du nombre des artisans qui ont dû réorienter leur production pour survivre.

«Depuis des années, j'avais des clients à travers toute la province, qui expédiaient leurs peaux à la tannerie en me demandant de faire soit



M. Georges-Henri Beaudet aimerait bien que le projet mis de l'avant par la Corporation sans but lucratif, voit le jour.

LA DENTUROLOGIE

DIFFÉRENCES ENTRE LES DENTS EN PORCELAÏNE ET LES DENTS EN ACRYLIQUE

Si une prothèse dentaire est en contact avec les dents naturelles, on note que les dents en porcelaine sont plus dures que les dents naturelles, ce qui provoque certains problèmes: les dents naturelles s'usent alors rapidement et elles deviennent beaucoup moins fonctionnelles; elles peuvent éventuellement devenir sensibles et branlantes. Lorsque deux prothèses complètes, munies de dents en porcelaine, entrent en contact l'une avec l'autre, il en résulte une légère vibration qui se propage à la gencive. Cette dernière connaît alors une résorption hâtive. De plus, lorsque les dents en porcelaine se rejoignent, il se produit un claquement fort désagréable.

Les dents en porcelaine n'ont aucun lien chimique avec l'acrylique rose qui compose le reste de la prothèse. Elles y sont retenues mécaniquement à l'aide de petites tiges métalliques en forme de tête d'épingle. Au cours des années, la salive pénètre entre la dent et l'acrylique. Il s'y forme alors un cerne noir, impossible à enlever, et les dents en viennent à se détacher aisément de l'acrylique. Les dents de ce type sont très fragiles et peuvent se briser facilement.

Par contre, les dents en acrylique sont moins dures que les dents naturelles. Ces dernières sont donc conservées intactes tandis que les dents prothétiques s'usent lentement. Les vibrations créées par le contact inter-dental sont absorbées par les dents en acrylique et évitent à la gencive une résorption hâtive. Elles reproduisent mieux le bruit des dents naturelles que celles en porcelaine.

Les dents en acrylique sont liées chimiquement au matériau qui forme la base de la prothèse puisque tous deux sont faits d'acrylique. Elles ne présentent aucun danger de cerne noir. Elles sont aussi plus résistantes aux chocs et peuvent être repolies afin de leur redonner l'apparence de dents naturelles, si nécessaire. Enfin, elles sont aussi coupantes et efficaces que les dents naturelles et offrent une beauté qui leur est comparable lorsqu'elles entrent en contact avec elles. De plus, les dents en acrylique sont disponibles dans toutes les teintes et formes. Le choix d'un tel type de dents vous assure non seulement d'obtenir une prothèse confortable et de meilleure qualité, mais il vous permet de respecter au maximum les dents naturelles restantes et les tissus buccaux.

Pour rendez-vous: 5433, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest — 379-1567

SUJET DE LA PROCHAINE RUBRIQUE:
ESSAYAGE ET ESTHÉTIQUE.

(Publicité)



MARIE-ANDRÉE SAUVAGEAU, d.d.
Denturologiste

CLIMATIC 2000 la solution qui couvre TOUT!

Grâce à son endos rigide de polyuréthane, le Climatic 2000™ reste plus droit et plus égal que tout autre revêtement. De plus, aucun revêtement ne réduit autant les coûts de chauffage. Le Climatic 2000™ réfléchit la chaleur vers l'intérieur de la maison. Ainsi, vous profitez de plus de confort, vous faites des économies d'énergie et vous ajoutez de la valeur à votre maison. Durant l'été, cette isolation supplémentaire garde votre maison fraîche. En fait, le Climatic 2000™ ne vous offre rien de moins qu'une solution couvrant l'ensemble des qualités que peut posséder un revêtement.

Que vous choisissiez un revêtement d'aluminium ou de vinyle, vous trouverez aisément la couleur qu'il faut pour transformer votre rêve en réalité. Les revêtements d'aluminium Hunter Douglas sont disponibles en 12 couleurs pouvant être agencées aux soffites, bordures de toit et moulures. Les revêtements de vinyle, quant à eux, sont disponibles dans un assortiment de sept couleurs pastel qui embelliront votre maison et lui donneront une touche unique.

LE CENTRE DU REVÊTEMENT
379-4230

VINYLE

4195

À compter de la toise

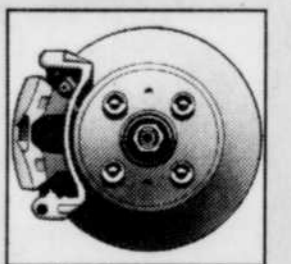
CLIMATIC 2000

690, BOUL. SAINT-LOUIS, SAINT-LOUIS-DE-FRANCE. 379-4230

OBTENEZ LE CLIMATISEUR SANS FRAIS ADDITIONNELS!

CHEVROLET CORSICA LT 92

À 12 995\$,
JE M'ARRÊTE SUR
UN 10¢!



LA CORSICA LT VOUS EST OFFRTE AVEC LES FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) AUX QUATRE ROUES EN ÉQUIPEMENT DE SÉRIE,

ainsi qu'avec sac gonflable côté conducteur et habitacle renforcé. Ce qui fait de la Corsica LT l'un des véhicules les plus sécuritaires de sa catégorie.



SEULEMENT JUSQU'AU 26 JUIN 1992
OBTENEZ LA CORSICA LT ÉQUIPÉE DE :

- MOTEUR 2,2 L À INJECTION MULTIPONT
- RADIO AM-FM STÉRÉO-CASSETTE, 4 HAUT-PARLEURS
- BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE
- OUVERTE-COFFRE ÉLECTRIQUE

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

PARTICIPANTS

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais du fabricant inclus. Offre valide pour achat et livraison au plus tard le 26 juin 1992, selon l'inventaire du concessionnaire. Offre valide pour les particuliers seulement. Voir tous les détails chez votre concessionnaire participant.

De tout pour tous



(Flagood Photo — Terry Charland)

Les membres de la Légion canadienne de Trois-Rivières ont élu leur nouveau conseil de direction pour l'année 1992-93. Ci-dessus, assis, de gauche à droite: MM. Léo Yergeau, vice-président, Paul-Émile Piché, président, Jean-Paul Quessy, trésorier, et Roger Ouellette, secrétaire. Debout, MM. Jean-Claude Gosselin, responsable du recrutement, Jacques Bouillé, porte-drapeau, Wilfrid Piché, vice-président et directeur, Fernand Duval, sergent d'armes, Claude Ayotte, vice-président, et Jacques Raymond, publiciste.



(Flagood Photo — Terry Charland)

Les auxiliaires bénévoles du centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières ont procédé à la formation de leur nouveau conseil d'administration pour l'année 1992-93. Ci-dessus, première rangée, de gauche à droite: Mmes Claire V. Savard, vice-présidente, Jeannine N. Vaudreuil, vice-présidente, Rose B. Langlois, présidente, et Diane C. Lequin, secrétaire. À l'arrière: Mmes Huguette Alarie, conseillère, Pauline D. Martin, conseillère, M. Bertrand Vaudreuil, trésorier, et Mme Madeleine P. Alarie, présidente ex-officio.



L'Aféas Saint-Laurent célébrait en mai dernier son 25e anniversaire du cercle dans la paroisse. Cinq membres de la fondation sont toujours membres actifs. De gauche à droite: Mmes Pierrette Godin, Gilberte Faucher, présidente régionale; Jeannine Vallée, Madeleine Prince, Marguerite Guérin et Yolande Fournier.

Sheila Copps à Victoriaville

La chef adjointe du Parti libéral du Canada et critique de l'opposition officielle en matière d'industrie, Mme Sheila Copps, sera à Victoriaville le 17 juin. À titre d'invitée de l'Association libérale fédérale du comté de Lotbinière dans le cadre de sa campagne de recrutement et de financement, la députée de Hamilton-Est prendra la parole à un souper qui se tiendra à la Salle Victoria de la Plage Hamel, à compter de 18 heures, mercredi.

À la présidence de l'APDIP

L'Association des personnes déficientes intellectuelles du secteur Provencher de Nicolet aura une nouvelle présidente. En effet, Mme Lise D. Rochefort a succédé à Mme Rollande Massé qui occupait cette fonction depuis quatre ans. Mme Massé agira dorénavant comme secrétaire de l'APDIP. À la vice-présidence de l'organisme, on retrouve M. René Bland, tandis que M. Laurier Limoges agira comme trésorier. Les cinq administrateurs sont: MM. Jean-Guy Jutras, Gérard Therrien, Simon-Pierre Jutras et Paul-André Maclure, de même que Mme Jeanne Tardif. Pour 1992-93, l'organisme, qui assiste 37 personnes déficientes intellectuelles, a comme priorité l'intégration de celles-ci au marché du travail, désire développer davantage son atelier d'apprentissage d'habitudes au travail, veut aussi mettre l'accent sur la formation, la promotion et l'information auprès de ces défavorisés. De plus, l'APDIP entend se concerter avec d'autres organismes du milieu pour faciliter à ses membres le retour au marché du travail.

Nettoyage du fossé à Pointe-du-Lac

Les membres du conseil municipal de Pointe-du-Lac ont adressé une demande auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin que ce dernier intercède auprès du ministère des Transports pour qu'il entreprenne des travaux de nettoyage du fossé le long de l'autoroute 40 à la hauteur de la ferme H. Dugré.

Garde et élevage d'animaux

Le conseiller Maurice Baril a formulé un avis de motion lors de la séance régulière du conseil municipal de Pointe-du-Lac à l'effet de permettre à la municipalité d'adopter sous peu un règlement régissant la garde, l'élevage de petits animaux sur l'ensemble du territoire municipal.

Vente itinérante

Les dirigeants municipaux de Pointe-du-Lac ont approuvé le règlement municipal concernant la vente itinérante dans les limites de la municipalité. C'est ainsi que le nouveau règlement stipule qu'un montant de 10 \$ sera exigé d'un organisme à but non lucratif pour obtenir un tel permis de vente itinérante, 25 \$ pour un individu ou un organisme à but lucratif et 50 \$ pour d'autres vendeurs itinérants venant de l'extérieur. De plus, la personne devra être munie de son permis municipal attestant que celle-ci a le droit de solliciter sur le territoire municipal.

150e anniversaire de Sainte-Monique-de-Nicolet

Dans le cadre des manifestations commémorant le 150e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Monique-de-Nicolet, les paroissiennes et paroissiens sont cordialement invités à assister à un concert qui aura lieu le samedi 13 juin, à 20h, à l'église paroissiale. À cette occasion, le public pourra entendre des pièces musicales interprétées par les membres de la fanfare du Royal 22e Régiment des Forces armées canadiennes. Les portes de l'église seront ouvertes à compter de 19h samedi. L'entrée sera gratuite pour ce concert musical. D'autre part, le comité organisateur des fêtes du 150e anniversaire de l'église Sainte-Monique-de-Nicolet invite tous les anciens de la paroisse à participer à une grande journée des retrouvailles qui aura lieu le dimanche 5 juillet. Cette journée des retrouvailles comprendra la célébration d'une messe à 10h, suivie d'un dîner sous la tente. Dans l'après-midi, les gens pourront continuer à fraterniser. Les réservations pour le dîner sous la tente doivent être faites avant le 20 juin. On peut contacter Mlle Marie-Jeanne Lauzière au 289-2132 pour les réservations de billets.

64 nouveaux logements en cinq mois à Grand-Mère

La ville de Grand-Mère s'est enrichie de 64 nouveaux logements durant les cinq premiers mois de l'année 1992. Un seul permis de construction pour un nouveau logement a été demandé en mai. Quatorze permis de construction d'une valeur de 120 300 \$ et 62 permis de réparation pour un montant de 655 700 \$ ont été émis au mois de mai. Depuis le début de l'année 1992, le service technique de la ville a accordé 168 permis de construction dont la valeur globale est de 4 648 200 \$.



(Photo: Abel Gagnon, Courtois)

L'école secondaire l'Escale de Louiseville, en collaboration avec la commission scolaire de Granpré, honorait d'une façon tangible ses élèves les plus méritants dans les diverses disciplines académiques, sociales, culturelles et sportives, lors d'un gala. Ci-dessus, de gauche à droite: MM. Denis Chrétien, directeur général de la CS de Granpré, le député-ministre Yvon Picotte, remettant à Claudia Bastien la Médaille du Gouverneur général du Canada, en présence de MM. Michel Marcotte, président de la CS de Granpré et de Gérard Lacombe, directeur de l'école secondaire l'Escale.



Lors de la Semaine du bénévolat, M. Marcel Gauthier a reçu un certificat reconnaissant son dévouement envers le mouvement Autopsie Normandie. Il lui a été remis par M. Maurice Roberge, maire de Saint-Tite, en compagnie de Mme Christine Paquette, responsable de l'organisme.



(Flagood Photo — Patrick Beauchamp)

La Fondation des maladies du cœur du Québec a lancé sa campagne annuelle de souscription publique qui débutera le 11 juin dans la région de la Mauricie. Ci-dessus, de gauche à droite: MM. Denis Pépin, secrétaire-trésorier, Michel Cloutier, président ex-officio, Jean-Pierre Charest, président, Jean-Jacques Laprise, président régional, et Jean-Maurice Normandin, vice-président.



(Photo: Abel Gagnon, Courtois)

À l'occasion du bal des finissants de l'école secondaire Val-Mauricie, M. Maurice Héroux, directeur de l'école, a remis à Mlle Andréanne Lamothe, M. Mathieu Gervais et Mlle Marie-Hélène Roy, la médaille du gouverneur général qui récompense les élèves qui ont maintenu une moyenne générale de plus de 90% durant les trois premières étapes de l'année. À l'extrême gauche on reconnaît M. Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud.



(Flagood Photo — Daniel Flagood)

La Ligue de dards des Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières a formé son conseil d'administration pour 1992-93. Ci-dessus, de gauche à droite: MM. René Dufresne, trésorier des Chevaliers de Colomb, Lorenzo Desjardins, vice-président de la ligue, Guy Lemire, président de la ligue de dards, René Duval, Grand Chevalier, et Jean-Jacques Marchand, secrétaire de la ligue.



C'est en présence de personnalités politiques municipales, provinciales et fédérales qu'a eu lieu l'inauguration officielle à Trois-Rivières-Ouest du «Châtelain», un immeuble de 39 logements pour aînés, situé sur la rue Carrier, au coût de 2 120 400 \$ subventionné par les gouvernements du Québec et du Canada. De gauche à droite: Mme Lucienne Lefebvre, représentante du député-ministre Yvon Picotte, MM. Fernand Bouchard, président de l'OMH, Pierre H. Vincent, député de Trois-Rivières à la Chambre des communes, et Jean-Charles Charest, maire de Trois-Rivières-Ouest.



Le curé Clovis Trépanier, de Mont-Carmel, célébrait récemment son 35e anniversaire de vie religieuse en compagnie de membres de sa famille. Dans l'ordre habituel: M. Paul-Émile Sauvageau, Mme Diane Sauvageau, M. Clovis Trépanier, Mme Elianne Trépanier et M. Joël Trépanier.



(Photo: Abel Gagnon, Courtois)

La Société d'histoire de Louiseville et les Chevaliers de Colomb ont rendu hommage à l'historien Charles-Arthur Milot, qui a reçu le prix L'Escarbot et qui a été proclamé citoyen d'honneur de Louiseville. De g. à d. Jules Baribeau, Fidèle navigateur, M. Charles-Arthur Milot, M. Anatole Bellemare, président de la Société d'histoire et M. René Ricard, maire de Louiseville.

Programme Répit/Dépannage du CLSC Les Forges

Les parents d'enfants handicapés intellectuels sont en colère

Michel Lamarre
Trois-Rivières

■ Devant l'intransigeance des dirigeants du CLSC «Les Forges» au sujet du Programme Répit/dépannage, les parents d'enfants handicapés intellectuels de la région trifluvienne ont démontré leur grande colère, accusant l'organisme de sabrer dans leurs droits acquis.

La présidente de l'Association de parents d'enfants handicapés de la région de Trois-Rivières, Mme Luce Proulx, a affirmé que les parents voulaient conserver intact et souple ce programme autrefois administré par le CRSSS.

«Malheureusement, le CLSC Les Forges a décidé d'en compliquer considérablement l'accès aux parents, devenant ainsi le seul CLSC à travers le réseau des services de santé du Québec à agir de la sorte alors que les autres CLSC continuent de dispenser les services comme à l'accoutumée et aussi assister financièrement les parents d'enfants handicapés intellectuellement», de signaler Mme Proulx.

D'une simple allocation budgétaire qu'était le Programme Répit/dépannage, le programme deviendra, aux yeux de la coalition, une véritable thérapie à laquelle les parents devront se soumettre, selon la présidente.

Rappelant que l'association de parents d'enfants handicapés intel-

lectuellement avait rencontré à une dizaine de reprises les représentants du CLSC Les Forges, les parents ont aujourd'hui la triste certitude de ne pas avoir été écoutés, encore moins compris.

Pour Mme Proulx, fini ce programme universel où tous les parents d'enfants handicapés avaient également droit au répit; fini le temps où les parents pouvaient eux-mêmes choisir leurs activités; fini aussi le temps où les parents ne devaient se soumettre qu'à un simple contrôle annuel.

Les parents refusent d'être considérés comme des incompetents à qui on refuse toute autonomie. Les parents refusent d'être obligés de devenir des bénéficiaires du CLSC alors que ce qu'ils demandent ce n'est simplement que leur droit à l'allocation de répit.

Sans vouloir divulguer les autres démarches qui seront entreprises sous peu pour forcer les dirigeants du CLSC Les Forges de revenir sur leur décision, les intervenants ont clairement indiqué que des démarches seront faites auprès du député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, M. Paul Philibert, afin que ce dernier puisse intervenir auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, pour que les parents puissent obtenir gain de cause dans leurs revendications touchant le programme Répit/dépannage en mainte-

nant le statu quo.

De son côté, M. Serge Poulin, un membre de la Coalition, a affirmé que la politique préconisée par le CLSC Les Forges dans le cadre du programme Répit/dépannage, était devenue une analyse psycho-sociale.

«On a voulu devenir des partenaires du CLSC, mais la situation en est toute autre aujourd'hui concernant l'application de ce programme», de préciser M. Poulin.

Avec un budget alloué de 30 000 \$ annuellement, le CLSC Les Forges peut assister présentement une cinquantaine de parents d'enfants handicapés par ce programme, mais il pourrait y avoir un potentiel de près d'une centaine de demandes d'assistance.

La proposition du CLSC

Le CLSC Les Forges, de son côté, a proposé à l'Association de parents d'enfants handicapés de l'agglomération trifluvienne, de maintenir dans le milieu naturel l'enfant handicapé, mais avec réserve sur la capacité du parent et la déficience de l'enfant.

Au sujet de l'admissibilité à ce programme répit, le CLSC propose que la clientèle-cible corresponde à la définition du CLSC. De plus, les revenus entreraient en ligne de compte des parents pour être admissible au programme répit, toujours selon la proposition du CLSC Les Forges.



M. Serge Poulin, parent d'un enfant handicapé et Mme Luce Proulx, présidente de l'Association des parents d'enfants handicapés de la région de Trois-Rivières.

Par ailleurs, le CLSC n'entend pas offrir les services de gardiennage, d'accompagnement et de défrayer en partie ou en totalité les frais de camp de vacances.

Alors que les parents éligibles au programme répit/dépannage recevaient annuellement un montant

forfaitaire de 720 \$, le CLSC ne veut accorder aucun montant de base et aucune limite financière pour des activités de sorties de parents.

Finalement en ce qui a trait au contrôle des frais, le CLSC Les Forges préconise qu'il soit effectué

mensuellement, trimestriellement ou annuellement et le CLSC demandera des reçus des activités auprès des parents d'enfants handicapés touchant leurs sorties soit: au restaurant, aux soirées dansantes, aux sorties pour jouer aux quilles, etc...

Pour le CLSC Les Forges

La priorité ira aux gens les plus démunis

Trois-Rivières (ML)

■ Appelé à commenter les revendications soulevées par le Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées de la région 04 nord au sujet du programme Répit/dépannage, le directeur général du CLSC Les Forges, M. Laurent Paré, a affirmé que son organisme entendait prioriser les parents d'enfants handicapés intellectuellement qui en avaient le plus de besoin pour être admissible à cette aide financière de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le directeur général du CLSC devait signaler également que son

mouvement agira en fonction des besoins des personnes qui appliqueront au programme Répit/dépannage, afin d'assister les plus démunis dans la société.

Quant aux objectifs du programme Répit/dépannage, M. Paré a soutenu que le CLSC s'entendait sur l'ensemble de ceux-ci pour apporter une assistance aux parents d'enfants handicapés intellectuellement dans la région trifluvienne.

M. Paré a signalé, par ailleurs, qu'avec un budget alloué de l'ordre de 30 000 \$ pour 1992, le CLSC Les Forges doit pouvoir répondre à des centaines de demandes d'aides financières de la part de familles d'enfants handicapés intellectuellement.

«Il est indécent de nous faire supporter les problèmes économiques de la CSST»

— Jean-Yves Saint-Arnaud

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

■ Au lendemain de la visite des représentants du conseil central de la CSN de Shawinigan au bureau du député Yvon Lemire à Québec, le président, M. Jean-Yves Saint-Arnaud a déclaré qu'il était indécent de faire supporter par les travailleurs les problèmes économiques de la CSST.

La délégation de la CSN a rencontré le député de Saint-Maurice mercredi pour exiger qu'il réclame, ni plus ni moins que le retrait du projet de loi 35, piloté par le ministre du Travail M. Norman Cherry, visant à amender le fonctionnement de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Selon M. Saint-Arnaud, les problèmes économiques de la CSST découlent des difficultés bureaucratiques de l'organisme. Il soutient que les travailleuses et travailleurs de la région sont déjà grandement pénalisés par les lenteurs du régime actuel.

«Le gouvernement semble vouloir régler ses problèmes financiers sur le dos des accidentés du travail, de dire le porte-parole de la CSN, il s'attaque à des acquis importants comme la primauté du diagnostic du médecin traitant».

M. Saint-Arnaud affirme que d'autres dispositions du projet de loi vont créer de graves injustices, notamment envers les personnes de 55 ans et plus, victimes d'accidents ou de maladies du travail.

«Le conseil central de Shawinigan demande donc au député Yvon Lemire de voter contre un projet de loi régressif, qui exprime une volonté du patronat plutôt que de servir les intérêts des travailleuses et des travailleurs», de conclure le président.

Une meilleure protection
Rappelons que tout récem-

ment, le député Yvon Lemire est intervenu devant l'Assemblée nationale au cours d'un débat sur le sujet. «Le gouvernement assume ses responsabilités afin de sauver son régime, avait-il déclaré, et veut ainsi assurer une meilleure protection aux travailleurs et travailleuses accidentés, offrir des soins d'une plus grande qualité et d'efficacité et favoriser le retour au travail».

Lors de son intervention, le député Lemire rappelait que le projet de loi, par ses amendements, prévient également l'effondrement du régime dont le déficit ne cesse d'augmenter. Évalué à près de 800 millions \$ en 1991 on estime pouvoir le réduire à un peu plus de 600 millions \$ en 1992.

Le député de Saint-Maurice avait aussi signalé que les amendements proposés ont pour objectif de réduire les délais d'indemnisation et les coûts associés à la réparation des accidents et des maladies professionnelles.

Il a ajouté que les mesures devraient avoir pour effet de désengorger les différentes instances de révision et d'appel prévues à la loi, tout en humanisant davantage les services offerts aux bénéficiaires du régime.

Enfin, tout en signalant que la CSST voulait également se donner plus de pouvoir, M. Lemire a mentionné que le projet de loi permettra à un employeur d'avoir accès à l'information se rapportant à une lésion.

De plus, avec la création d'une division du financement au sein du Bureau de révision, sera ajoutée la nomination de «conciliateurs».

Dans son intervention le député de Saint-Maurice soutenait que le projet de loi 35 a été conçu et élaboré en fonction d'abord et avant tout, des intérêts des travailleurs et travailleuses, au nom d'une meilleure qualité de vie au Québec.

MÊME L'ÉTÉ

PAS DE VACANCES POUR LE SERVICE

Vous déménagez?

Vous partez à la campagne, au chalet, au camping?

Vous n'avez pas reçu votre **Nouvelliste** ce matin?

Vous préférez payer votre **Nouvelliste** à l'avance, par chèque ou par carte de crédit?



Photo Sylvain Mayer

Nos gérant(e)s dans les régions de villégiature

SHAWINIGAN
Lise Dénommé
537-1801

GRAND-MÈRE
Réjean Pronovost
533-2098

CHAMPLAIN
Réjean Lahaie
374-0821

LOUISEVILLE/
MASKINONGÉ
Gérard Maurais
228-4032
ou
296-3066

BÉCANCOUR/
VICTORIAVILLE
Jean-Marc Colbert
298-3104

NICOLET/
DRUMMONDVILLE
Guy Plourde
374-2897

SAINT-TITE/
SAINT-CASIMIR
Aline Mercure
365-6527

SAINT-BONIFACE/
SAINT-MATHIEU
Jean-Guy Fréchette
375-3920

LA TUQUE
Évangéline Gamache
523-3192

DANS TOUS CES CAS, FAITES-LE NOUS SAVOIR, EN COMPOSANT LE

376-2506

ou extérieur **1-800-565-2506**

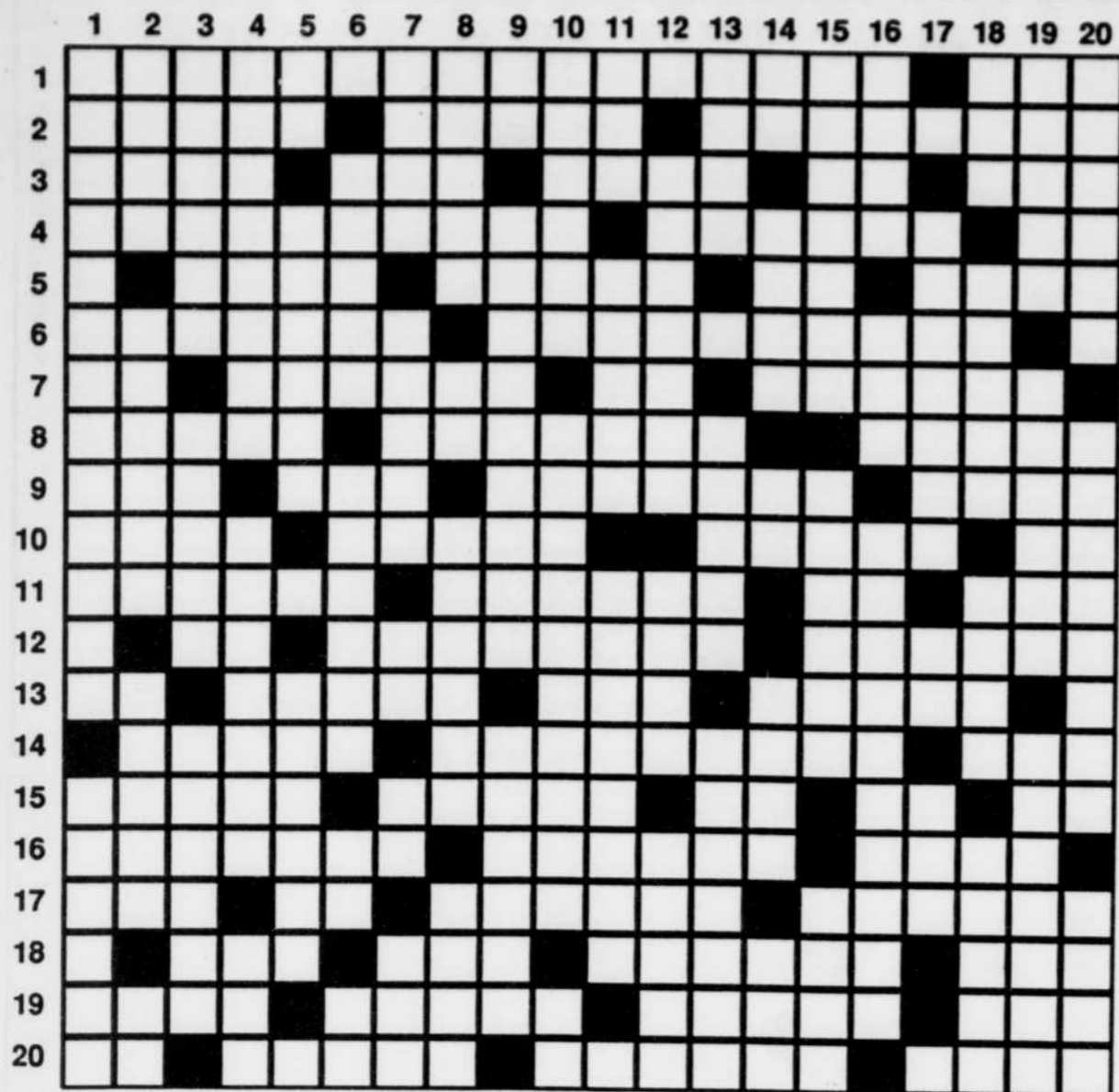
Du lundi au vendredi: 7h à 16h30; le samedi: 7h à 10h ou par la poste, en remplissant ce coupon:

NOM: _____
ADRESSE: _____
NO DE TÉLÉPHONE _____
LE MOTIF (cochez) DÉMÉNAGEMENT PAIEMENT À L'AVANCE
 VILLÉGIATURE AUTRE SERVICE

Le Nouvelliste... indispensable!

«MOTS CROISES» DE LA SEMAINE

© Éditions Inc. S-483



HORIZONTALLEMENT

- 1— Qui a les mêmes propriétés dans toutes les directions. - Fl. d'Allemagne.
- 2— Fruit. - Pers. qui conduit un âne. - Fl. de Sibérie occ.
- 3— Conspuer. - Trinitrotoluène. - Manie doucement. - Renforce l'affirmation. - Ne dis pas.
- 4— Qui produit des monstres. - Être incorporel. - Anglais, limité.
- 5— Père de l'aviation. - Ses parents. - Fille d'inachos. - En Bretagne, vallée.
- 6— Ladreries. - Doctrine ésotérique.
- 7— Lettre grecque. - Qui a perdu son éclat. - Sodium. - Astre.
- 8— Bonne administration. - Prénom fém. - Emploi d'une chose.

- 9— Dépôt. - Comm. de Belgique. - Pianiste tchèque. - Père de Jason.
- 10— Choisit entre plusieurs. - Prénom fém. - Juglandacée. - Pron. anglais.
- 11— Substance pour parfaire le vide. - Tombée. - En matière de. - Recueil de récits plaisants.
- 12— Ch.-l. de c. de la Seine-Maritime. - Obstinées. - Refuges inviolables.
- 13— En les. - Femme du dindon. - Homme entêté. - D'un auxiliaire.
- 14— Indique un grand nombre. - Couler comme un ruisseau. - Poème lyrique.
- 15— Tévannous. - Route d'un cert. - Négation. - Double règle. - Argon.
- 16— Diminuera de longueur, en parlant des pièces honorables. - Plantes de la

- 17— Voiture fermée. - Note de musique. - Malaxer. - Chaussure.
- 18— Tenue de payer. - Personification ironique de la démocratie des USA. - Terrain planté de seigle. - Près de.
- 19— Roche sédimentaire. - Compartiments cloisonnés. - Petit cigare. - Obtins.
- 20— Interj. - Pare à. - Moqueries. - Vitesse restante d'un navire.

- VERTICALEMENT**
- 1— Spécialité médicale (oeil). - Travail du paveur.
 - 2— Grimace. - Petite passe aux courants violents. - Famille nombreuse. - Indice analogue au pH.
 - 3— Réfuter. - Devoir indispensable. - Peine pécuniaire.
 - 4— Se propager en rayonnant. - Préparés avec soin. - Affaibli.
 - 5— Petit cube. - Abris portatifs. - Introduit.
 - 6— Exerce le métier de toréador. - Pers. descendant d'un ancêtre commun. - Île de l'océan Atlantique. - Mesure itinéraire chinoise.
 - 7— Ordre. - Variété d'agave. - Néodyme. - Adj. poss. -

- 8— Variétés de prunes. - Sans ornements. - Jaunisse. - Feuillet.
- 9— Adv. de lieu. - Philosophe allemand. - Adj. num. ord.
- 10— Actions de têter. - Rassemblement, soulevaient. - Strontium.
- 11— Armée répub. irlandaise. - Religieuse. - Grandeurs mathématiques.
- 12— Faisant son testament. - Poèmes d'Hésiode. - Chaînes d'un prisonnier.
- 13— Rétractes. - Général portugais. - Vertu, efficacité.
- 14— De naissance. - Plus mauvais. - Drame lyrique japonais. - Ch.-l. d'arr. du Gard. - Mammifère de forêts des ongulés.
- 15— Lieu. - Mammifère arboricole (2 m.). - Tintement qui annonce la mort.
- 16— Contractai. - Anc. pièce de 5 centimes. - Arracheras les broussailles.
- 17— Laisser passer en adoucissant. - À la mode. - Syn. le MOI.
- 18— Point cardinal. - Cri, en parlant des moutons. - Voix de femme. - Conduire.
- 19— Couche à champignons. - Petite scie. - Ouvrier qui daille.
- 20— Anc. instrument de musique. - Multiplier. - Crochet double.

SOLUTION DU PROBLÈME S-482

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

1 C A P R I F O N T A G E R S G L A N A
 2 A V I O N E C O N E S P E C I A L I A N A
 3 P O U R T O U R N E R A A M I R I V E
 4 L U N E L E S F R O I D R E A G R E S
 5 T O R B E M A R M E S M I E N
 6 U R I A R M E T E T A T E R F R G
 7 L S O T I S O L E E A N E S A R
 8 A V I S R E A I N E R S T E I N A
 9 T I R E R A U L T I M E S S L O O P
 10 I R S E L O N O G I V A L U T A H
 11 O T E P E N I S U N I T A I R E I
 12 N U I R E T E N T E E S V I E R G E
 13 S O R T I E R O I R A S E S A I
 14 S E V E R E B E T A I R A S E T
 15 R E E R I N E D O S S E N S N E
 16 I T R A C E R A I T I N D I E N T
 17 V I R A S M A R R A N T O S A I T
 18 E T U T N A B I L O U E R U M A R
 19 T E I N T E L E G E R E T E S E P I
 20 A M E S S C E N E D E C R A S S E S



Le courrier de Michelle

Adressez votre correspondance à: Le courrier de Michelle, Le Nouvelliste, 1829, Bellefleur, Trois-Rivières, G8A 5J6

Vivre les derniers moments d'un proche

Chère Michelle, nous voulons partager avec toi et tes lecteurs ce que nous avons vécu récemment. Il est toujours difficile de vivre avec un proche les derniers moments de sa vie. Malgré cette période difficile, tout s'est très bien déroulé, grâce à l'expérience et au savoir-faire du personnel hospitalier du 4e à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières. Les docteurs Elayoubie et Boyer nous ont impressionnés par leur compétence en la matière. La relation patient-docteur a été parfaite, à notre grande satisfaction. Malgré l'incertitude et l'incertitude du moment, toutes ces bonnes gens nous ont aidés au plus haut point par leur professionnalisme.

Nous témoignons de la même satisfaction pour la maison Albatros, son personnel, les bénévoles et le Dr Bergeron. Chapeau! Toute notre appréciation vous accompagne et de tout coeur nous sommes avec vous.

Louiselle et André Lacasse

Merci de ce beau témoignage! On pense trop souvent à faire des reproches... mais moins souvent à féliciter.

Je m'excuse de reproduire si tard votre lettre, cependant, car elle s'était perdue, mais elle a été

retrouvée. Je vous offre toutes mes condoléances.

Des aînés difficiles?

Les responsables des foyers pour personnes âgées sont-ils capables de donner un peu de tendresse, un sourire à leur pensionnaires? Quand une propriétaire parle de «langues de vipère», pourquoi ne pas leur sourire plus souvent, malgré les critiques? Ça pourrait aider une femme sûrement malheureuse. Soyez plus attentifs avec ceux qui sont difficiles, vous pourriez les améliorer. Contre les langues de vipère, il faut de la douceur et une attention personnelle gentille.

Amie Loulou

C'est vrai qu'il y a des responsables et des employés de foyers ou de centres d'accueil qui ne sont pas toujours souriants ou aimables. Il faut comprendre qu'ils ont une grosse tâche, et qu'elle n'est pas du tout facile. Mais vous avez raison: sourire et tendresse font beaucoup plus que critiques... d'un côté comme de l'autre.

Encore les m... oiseaux

Je donne raison à la dame qui trouve les oiseaux salissants. J'avais des chiures sur les autos, le patio, la table de pique-nique, etc. Je parle surtout des hirondelles qui nous attaquent, et des pics-bois qui font tant de tapage et qui s'en prennent à nos arbres et même à la

maison. J'avais un voisin qui avait plusieurs mangeoires et cabanes à oiseaux et à écureuils. Aux grands maux les grands remèdes: j'ai acheté des chats depuis deux ans, adieu oiseaux, écureuils, mulots, vive la paix! J'aime le silence de l'hiver!

Une amie

Il ne faut pas tant s'ennerver de quelques chiures, ce ne sont quand même pas des bouses de vaches!

Pas à Sainte-Justine

Ayant fait plusieurs fausses-couches, j'ai été référée à l'hôpital Sainte-Justine par mon gynécologue. Tout ce qu'on a fait pour en trouver la cause, c'est de me faire une prise de sang. Je suis revenue découragée. Puis j'ai rencontré une femme dans le même cas, qui m'a conseillé la clinique d'infertilité de l'hôpital Saint-François-d'Assise à Québec.

J'ai pris rendez-vous au 1-418-525-4307. Puis j'ai demandé un papier de référence à mon médecin généraliste, et j'ai un rendez-vous pour le 30 juin. Là on m'a assurée qu'on chercherait la cause de mon incapacité à enfanter et qu'on la corrigerait si c'était possible. Je voudrais donc donner ce message à celle qui vous avait écrit pour un problème similaire.

Lyne

J'espère que l'autre correspondante en prendra bonne note et fera comme vous! ●

B.B.Q. AU GAZ 40 000 BTU ANTI-FLAMBÉE 17499\$ (bouteille non incluse)

Sunbeam PIÈCES EN MAGASIN

ALLUMEUR, GRIL, BRÛLEUR, HOUSSE, etc.

BOUTIQUE de la BALAYEUSE 4130 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES (Face au centre Les Rivières) Tel. 374 6890

Votre horoscope

BÉLIER du 21 mars au 20 avril
 Vous ne pouvez changer le caractère de l'autre sexe. Une conversation vous rend songeur. Ne soyez pas inactif.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
 La fin ne justifie pas toujours les moyens. Impossible d'expliquer un raisonnement. Ne retrogradez pas.

BALANCE du 23 sept. au 22 oct.
 Ne poussez pas la crédulité trop loin. Vous frôlez votre idéal dans de drôles de circonstances. C'est le temps de vous montrer philosophe.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
 Vous apprenez des choses nouvelles. Il faut cultiver votre sens pratique. Vous créez une profonde impression.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
 La vie vous sourit. On admire votre finesse. Visite importante. Evitez les excès. Vous cédez à une tentation. Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

LION du 23 juillet au 22 août
 Vous vous révélez impulsif. On se rend à votre demande. Vous connaissez votre champ d'action. Le décor s'embellit. Un tour est joué.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
 Le coeur ne trompe pas. Ne lancez aucune entreprise pour le moment. On vous vient en aide. Marchez la tête haute. Vous avez de précieuses influences.

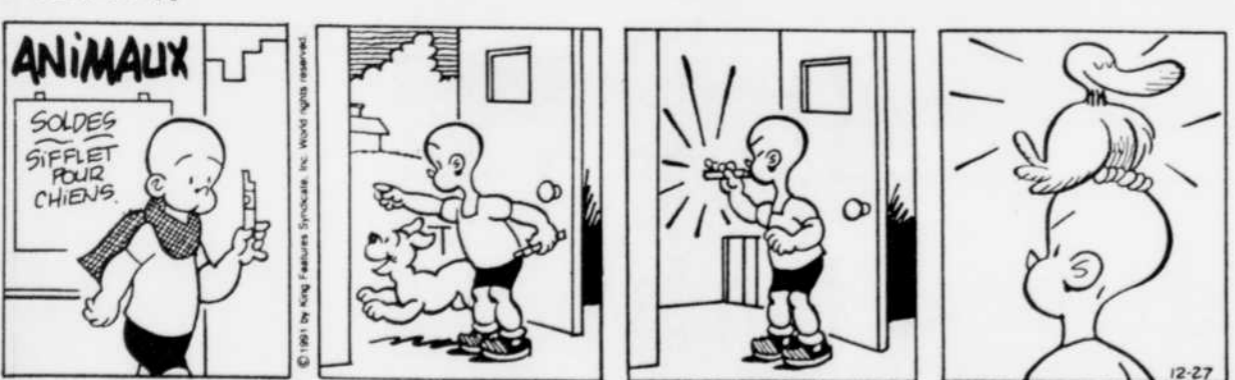
GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
 N'abandonnez pas le gouvernail. Une aventure fait jaser. Des informations vous étonnent. Il faut encore plus d'audace.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
 Quelqu'un vous fait une suggestion. On se fie à vos exigences. Vous savez ranimer le courage des autres. Rencontre charmante.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
 Pourquoi ajourner ce que vous pouvez accomplir rapidement? Vous prenez des dispositions rationnelles. Une personne a besoin de vous.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
 Vous n'êtes pas unique en votre genre. On vous dit des choses agréables. Il faut cueillir les fruits mûrs.

HENRI



MANDRAKE



BLONDINETTE



LE FANTÔME



GIGI



JULIE



Agenda culturel

Arts visuels

■ Exposition permanente du peintre Denise Jordan. À l'atelier de l'artiste, 4090 Mgr-de-Laval. En tout temps sur rendez-vous (376-3307).

— «Les femmes envoûtées», dessins de Jean Beaulieu. Jusqu'au 21 juin, à la galerie Gala de la rue Notre-Dame. Du mercredi au dimanche de 13 h 30 à 17 h 30 et les jeudis et vendredis soir de 19 h à 21 h.

— «Tout en douceur», huiles récentes de Colombe P. Tourigny. Jusqu'au 19 juin à la caisse populaire Sainte-Madeleine.

— «Un certain nord», oeuvres récentes de Bertrand Tremblay. Jusqu'au 4 juillet à L'Embassade de la rue Badaeux. Tous les jours à partir de midi.

— «La faune vue par les artistes canadiens» Jusqu'au 27 septembre, au musée Laurier d'Arthabaska.

— Oeuvres sur papier du regretté Rodolphe Duguay (jusqu'au 18 septembre) et «Couleurs et mouvements» du peintre Gisèle Pagé-Beaulieu (jusqu'au 10 juillet). À la maison Duguay de Nicolet-Sud.

Du mardi au dimanche de midi à 17 h.

— Rétrospective de l'artiste Hélène Langevin. Jusqu'à aujourd'hui à la galerie Art 8 de la rue des Ursulines. De 14 h à 17 h.

— «Entre les lignes», gravures sur bois de Louise Hallé. Jusqu'au 21 juin à La Galerie de la rue Saint-Antoine. Du lundi au dimanche de 14 h à 17 h et les jeudis et vendredis soir de 19 h à 21 h.

— «Les anges: regard sur le visible». Jusqu'à demain au Musée des Religions de Nicolet. De 10 h à 17 h les deux jours.

— Oeuvres récentes d'une vingtaine d'artistes québécois. À la galerie Pierre Labrecque de la rue des Ursulines. Du mardi au dimanche de 13 h à 17 h et les jeudis et vendredis soir de 19 h à 21 h.

— Oeuvres récentes du peintre animalier Claire Tremblay. Jusqu'au 30 juin au manoir Bécancourt.

— «Trois cents ans d'enseignement chez les Ursulines», une exposition thématique au Musée des Ursulines, rue des Ursulines. Du mardi au vendredi, de 9 à 17 h, et le samedi et dimanche, de 13 h 30 à 17 h.

h.

— Oeuvres d'artistes de la galerie. En permanence à la galerie Gaby Lamothe qui accueille les visiteurs sur rendez-vous à sa galerie du 940, 5e Avenue (538-3427).

— Exposition permanente du peintre Pierre Patry. À son atelier du 1021, Grand-Rang à Saint-Tite. Les dimanches de 13 h à 16 h, et en tout temps sur rendez-vous.

— Exposition permanente du peintre Céline Veillette. À l'atelier de l'artiste, au 615 Lavolette. Les mardis, mercredis et jeudis de 15 h à 17 h, Les vendredis de 15 h à 19 h, et les dimanches de 14 h à 16 h. En tout temps sur rendez-vous (376-9805).

Muséologie

■ «L'homme en Mauricie: 8000 ans de présence». Exposition permanente du Musée d'archéologie de l'UQTR, 2750 boul. des Forges. Du mardi au vendredi de 9 h à midi et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que les samedis et dimanches de 13 h à 17 h.

— «Les trouvailles du musée»,

mettant en valeur certaines collections du musée Pierre-Boucher. Jusqu'à demain dans le hall du séminaire Saint-Joseph. Visites les deux jours de 13 h 30 à 16 h 30 et de 19 h à 21 h.

— «Des objets...une histoire». Exposition thématique du Musée des Ursulines. Du mercredi au dimanche de 13 h 30 à 17 h.

Spectacles

■ «Le retour», spectacle de l'OSTR avec David Palmer, au Colisée de Trois-Rivières, ce soir à 20 h 30.

— Les chœurs de l'ex-Armée Rouge de Kiev à la salle J.-Antonio-Thompson, ce soir à 20 h 30.

— La fanfare du Royal 22e Régiment à l'église de Sainte-Monique, ce soir à 20 h.

— «À la recherche de nos racines musicales», spectacle de chansons anciennes présenté le 20 juin, à 20 h 30, à la salle Bel-Ja, à Deschailons, par le Comité des bénévoles.

— Spectacle de Claude Dubois au profit de la Maison Carignan, à Champlain, le 20 juin à 19 h. ●

Gilbert Bécaud au Forum pour les Francofolies

Pierre Roberge
Montréal (PC)

■ La quatrième édition des Francofolies, avancée au début du mois d'octobre, s'ouvrira au Forum avec une douzaine d'artistes interprétant des chansons ayant à voir avec Montréal.

Tenu d'habitude tard en automne, l'événement aura lieu du 2 au 10 octobre pour attraper le train des fêtes du 350e qui se termineront à ce moment, a indiqué mercredi le producteur Alain Simard.

Les 12 000 places de ce spectacle au Forum seront distribuées en prime, a-t-il ajouté, à l'achat de places pour la série au théâtre Saint-Denis regroupant les tours de chant de Gilbert Bécaud, Jacques Higelin, Maurane, Michel Rivard, Luc de LaRoche et

Richard Séguin.

Justement Bécaud, le fringant sexagénaire pour qui «L'important c'est la rose», n'avait pas donné de récital au Québec depuis 1985, rappelait M. Simard.

Pour la soirée thématique sur Montréal, le point commun est d'avoir en chanson dit des joies, déconvenues ou états d'âme ayant pour déclencheur ou théâtre d'opération la métropole.

De sorte que Robert Charlebois, Rivard, Claude Dubois, Jean-Pierre Ferland, Kate et Anna McGarrigle, LaRoche, Pierre Flynn et Louise Forestier, au moins eux pour le moment, en seront.

Ainsi que Dan Bigras et Nanette Workman qui pousseront la chanson thème du 350e, paroles de Christian Mistral musique de Bigras. ●



Beau temps pour économiser
chez vos concessionnaires Ford et Mercury.



AEROSTAR XL entièrement équipé

- Climatiseur
- Transmission automatique
- Freins ABS
- Moteur V6, 3 litres à injection électronique
- Servo-freins/Servo-direction
- Radio am/fm stéréo avec montre
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Dégivreur de lunette arrière

Garantie
3 ans / 60 000 km

à partir de

14 995\$

REMISE ET RABAIS INCLUS*

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

CETTE OFFRE EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE ET S'APPLIQUE AUX MODÈLES 1992. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DES INVENTAIRES DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. OFFRE DISPONIBLE AUX RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT. FINANCEMENT SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. *BASE SUR LE P.D.S.F. DE L'AEROSTAR XL 5 PLACES MOINS LA RÉDUCTION SUR LES ÉQUIPEMENTS DU GROUPE VALEUR PLUS 990A. TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE. MOINS LA REMISE DU FABRICANT, MOINS LE RABAI DU CONCESSIONNAIRE. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. TPS, TVP, TAXE D'ACCISE, FRAIS DE TRANSPORT ET AUTRES TAXES APPLICABLES EN SUS. VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTES LES DÉTAILS.

Pour y voir un peu plus clair avec la nouvelle «TVQ»

Huit ou quatre pour cent? Les consommateurs sont confus

Québec (PC)

■ À moins d'un mois de son entrée en vigueur le 1er juillet, consommateurs, commerçants et organismes cherchent encore des réponses à plusieurs questions sur la nouvelle taxe provinciale (TVQ) sur les services et l'habitation.

Une certaine confusion s'est installée chez les consommateurs depuis la présentation du dernier budget du Québec, avec l'annonce de la réduction de 8 à 4 pour cent de la taxe du Québec sur les services. Plusieurs ont cru et continuent de croire que l'ensemble de la TVQ passera à 4 pour cent le 1er juillet, ont pu constater bon nombre de marchands et d'organismes.

Ce n'est évidemment pas le cas. La taxe de vente du Québec se calcule au taux de 8 pour cent lors de l'achat de biens et à celui de 4 pour cent sur les services et sur l'habitation. Dans les deux cas, elle s'ajoute à la TPS du fédéral de 7 pour cent. Les contribuables de la province qui ont des questions sur la taxe de vente du Québec peuvent composer le 1-800-567-4692.

Confusion

Des constructeurs ne sont pas encore en mesure de calculer avec précision le montant de la taxe qui s'ajoutera sur les maisons actuellement en construction. L'Association provinciale des constructeurs

d'habitations du Québec (APCHQ) doit tenir plusieurs réunions et conférences destinées à renseigner ses membres sur le sujet.

Signe de la confusion créée par la TVQ de 8 pour cent sur les biens et de 4 pour cent sur les services, les consommateurs téléphonent nombreux à la corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec en demandant s'il est avantageux d'attendre après le 1er juillet pour changer de voitures. La réponse est non.

Les hôteliers attendent les renseignements de leur association sur les modalités d'application concernant les forfaits et les remboursements de taxes auxquels ont droit les touristes venant de l'extérieur de la province et du pays. Au plus fort de la saison touristique, les hôteliers déjà surchargés de travail affronteront une bien mauvaise période pour implanter une nouvelle taxe qui leur tombe dessus un peu à la dernière minute, selon M. Ted Lennon, de l'association des hôteliers de la région de Québec.

Dans d'autres secteurs, comme la coiffure, le notariat et le droit, la règle est assez simple: la TVQ de 4 pour cent sur les services viendra s'ajouter à la TPS de 7 pour cent, pour un total combiné de 11,28 pour cent.

Une pluie de «si»

La mise en place de la TVQ sur l'habitation entraînera des calculs



Le ministre Gérard D. Levesque n'a pas facilité la tâche des consommateurs avec la nouvelle «TVQ».

un peu complexes tant que toutes les maisons mises en chantier avant le 1er juillet n'auront pas été vendues.

Pour calculer la TVQ sur une maison neuve, après le 1er juillet, il faudra tenir compte de plusieurs «si» en effectuant les calculs, comme l'explique M. François Bernier, directeur de la recherche à l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec.

Si la construction a débuté avant ou après le 1er juillet, si 50 pour cent de la maison était construite au 1er juillet, si une partie du sous-sol est aménagée et considérée comme habitable, si la prise de possession est avant le 30 septembre, si la prise de possession est avant la fin de l'année... sont des «si» à prendre en considération pour cal-

culer la TVQ sur l'habitation.

Prenons l'exemple d'une maison d'une valeur de 100 000 \$, construite à 75 pour cent au 1er juillet avec prise de possession le 15 août et dont la superficie habitable est de 100 mètres carrés.

Cette maison se vendrait 104 480 \$ aujourd'hui, puisque seulement la TPS de 7 pour cent, moins la ristourne de 36 pour cent du montant de la TPS serait à payer. Le 15 août, cette même maison exigerait un déboursé de 105 992,54 \$ parce que la TVQ de 4 pour cent y est ajoutée, mais on soustrait un crédit en taxes pour compenser la TVQ de 8 pour cent sur les matériaux.

Ce crédit en taxes se calcule de deux façons, soit en prenant 3,4 pour cent du prix de la maison ou

soit à raison de 40 \$ le mètre carré de la superficie habitable, y compris la partie du sous-sol complétée et habitable.

Le calcul de la taxe sur une maison mise en chantier avant le 1er juillet, mais vendue après cette date, est loin d'être uniforme, chaque maison constituant presque un cas spécial, estime M. Bernier.

Les habitations mises en chantier après le 1er juillet devraient normalement se vendre 3,4 pour cent moins chers, puisque les constructeurs pourront à compter de cette date réclamer le remboursement de la TVQ sur les matériaux.

L'APCHQ estime que l'impact de la TVQ sur le prix des maisons devrait être de moins de 1 pour cent. Le calcul est simple: une baisse de 3,4 pour cent du prix auquel s'ajoute une taxe de 4 pour cent. À noter que les maisons usagées ne sont pas taxées et ne le seront pas non plus après le 1er juillet. La même règle s'applique pour les logements.

L'automobile

Les automobilistes gagneront à faire effectuer des travaux de réparation leur voiture avant le 1er juillet. Les règles demeurent les mêmes concernant l'achat des véhicules neufs ou usagés.

Ainsi, à compter du 1er juillet, les consommateurs auront à payer la TVQ de 4 pour cent sur les services du mécanicien. La main-

d'oeuvre est actuellement taxée à 7 pour cent à cause de la TPS fédérale.

Actuellement, la TPS de 7 pour cent et la TVQ de 8 pour cent s'ajoutent au prix des pièces, situation qui ne changera pas après le 1er juillet.

L'achat d'une voiture neuve ne coûtera ni plus cher, ni moins cher après le 1er juillet. Le gouvernement n'a pas modifié les règles dans ce domaine, précise Me Jacques Béchard, de la corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec.

À l'achat d'une voiture neuve sans échange, il faut ajouter la TPS de 7 pour cent et la TVQ de 8 pour cent sur le prix consenti par le concessionnaire. C'est la formule maintenant, et ce sera encore la formule après le 1er juillet.

Dans le cas d'une voiture neuve avec échange, le calcul se fait ainsi: prix de la voiture neuve plus la TPS de 7 pour cent, moins la valeur de la voiture laissée en échange. À ce résultat, il faut ajouter la TVQ de 8 pour cent, la voiture étant un bien et non un service.

Le gouvernement du Québec a décidé de ne pas changer non plus les règles en ce qui concerne la vente d'une voiture usagée entre particuliers. Le Québec continuera à percevoir la TVQ de 8 pour cent sur le prix de la voiture. Dans ce cas, il n'y a pas de TPS de 7 pour cent à déboursier. ●



« Tous
les goûts sont
dans la
nature. »

« Chez Pharmaprix, ils l'ont compris. C'est pourquoi ils offrent une grande variété de produits pour répondre aux exigences et aux besoins de chacun. Et puis, ils n'encombrent pas les allées avec des tonnes d'articles, mais garnissent les étagères avec des produits sélectionnés pour leur qualité. Ça, c'est du choix à mon goût. »

PHARMAPRIX

Le vrai sens des valeurs

CENTRE LES RIVIÈRES, TROIS-RIVIÈRES
Anne Beausoleil, propriétaire

PLAZA DE LA MAURICIE, SHAWINIGAN
Daniel Morin, propriétaire